

Rénovation de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères au Vietnam: quels apports et quelle contextualisation pour le CECR et ses dérivés (PEL, PEPELF) dans ce contexte spécifique ?

Nadine NORMAND - MARCONNET

Université du Maine, LIUM/ Ambassade de France au Vietnam)

Résumé:

La politique de rénovation de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères conduite actuellement au Vietnam est très révélatrice de la prise de conscience qui s'opère mondialement en matière de plurilinguisme. Nous analyserons donc en quoi certains documents de référence émis par le Conseil de l'Europe peuvent constituer de précieux outils d'accompagnement de cette réforme et quelles sont les adaptations qu'il convient de prévoir dans l'optique d'une transposition pertinente dans ce contexte spécifique.

A l'aune de la situation sociolinguistique qui prévaut actuellement au Vietnam, le maintien du rayonnement de la langue française représente un défi de taille, notamment pour le projet « Français LV2 ». Sachant que, d'une part, la décision ministérielle pose que l'objectif est qu'en 2020 « les langues étrangères soient un point fort des Vietnamiens au service de l'industrialisation et de la modernisation »¹ et que, d'autre part, le français est choisi par moins de 1% des élèves scolarisés dans le secondaire, on peut aisément mesurer l'enjeu de la réforme en cours. Elle peut s'appuyer sur le facteur positif que constitue la qualité de l'enseignement du français, porté notamment par l'établissement d'un réseau national d'établissements proposant des cursus variés et par la qualité professionnelle des enseignants et des personnels d'encadrement formés régulièrement ces vingt dernières années en collaboration avec les partenaires francophones. Elle doit cependant surmonter les réelles difficultés que représentent la faiblesse quantitative du nombre d'apprenants de français en tant que deuxième langue étrangère (45.171 élèves en 2008) ainsi que l'absence de supports pédagogiques spécifiques.

C'est dans ce cadre très contraint que l'équipe d'experts du projet « Français LV2 » doit mener sa tâche à bien (Tran Thi M.Y. 2009) et qu'elle a pour cela procédé à une définition des objectifs prioritaires à partir du concept de « compétence plurilingue et pluriculturelle » définie dans le Cadre Européen Commun de Référence (CECR). Comment concilier la réalisation d'un cursus basé sur des principes didactiques résultant de longues recherches menées en Europe et les réalités locales ? Le CECR étant désormais donné comme instrument de base par les autorités vietnamiennes, en quoi et comment les outils dérivés que sont le Portfolio Européen des Langues (PEL) et le Portfolio Européen Pour les Enseignants en Langue en Formation initiale (PEPELF)

¹ Décision du Premier Ministre n° 1400 du 30/09/08, article 1, I-1. (Traduction officielle en français).

peuvent-ils contribuer à la rénovation de l'enseignement du français au Vietnam ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse.

1. Le CECR et ses dérivés: quels apports ?

Publié en 2000, ce que l'on nomme familièrement « le Cadre » est aujourd'hui mondialement diffusé. Si son objectif fondamental était la « *promotion du plurilinguisme en réponse à la diversité linguistique et culturelle de l'Europe* » (CECR, 2001, p.7), il est aujourd'hui souvent réduit à l'échelle des 6 niveaux de compétences qu'il propose. Comme le souligne Coste (2007), la tentation est grande d'en faire un « standard international » basé sur un étalonnage unique alors qu'il a au contraire été conçu pour fournir une base certes commune à l'élaboration de programmes d'apprentissage et de certification en langues, mais devant rester « *à usages multiples, souple, ouvert, dynamique, convivial et non dogmatique* » (CECR, 2001, p.13).

« *Instrument pour la promotion de l'autonomie de l'apprenant* » (CECR, 2001, p.28), le PEL incarne le lien opéré par les concepteurs entre auto-évaluation, motivation et autonomisation de l'apprentissage au cœur du CECR. Il s'articule autour de trois composantes. Le « passeport des langues » se présente sous la forme d'un livret synthétisant les compétences de son utilisateur dans plusieurs langues. Il permet d'établir un profil linguistique en lien avec la grille pour l'auto-évaluation du CECR, de lister les expériences d'apprentissage linguistiques et interculturelles significatives puis de récapituler les certificats et diplômes obtenus. La « biographie langagière » vise à favoriser l'implication de l'apprenant dans la planification de son apprentissage et dans l'évaluation de ses progrès ; enfin, le « dossier » permet de sélectionner des matériaux qui serviront à documenter et illustrer les acquis de l'apprenant (Little, 2001).

Complémentaire au PEL et également axé sur le concept d'auto-évaluation, le PEPELF constitue depuis son lancement en 2006 un outil de réflexion sur la formation des enseignants en Europe basé sur « *un modèle de catégorisation pour la spécification de compétences didactiques* » (CELV, 2007). Il est composé de 193 descripteurs formant l'ensemble des compétences fondamentales que les enseignants de langue doivent s'efforcer d'acquérir en formation initiale ou continue. Les objectifs affichés visent à encourager les futurs enseignants à réfléchir aux compétences attendues, à les aider à se préparer à diverses situations d'enseignement, à encourager les échanges, à faciliter l'auto-évaluation des compétences en cours d'acquisition et à visualiser leurs progrès.

2. Pourquoi et comment contextualiser ces dérivés du CECR ?

Les autorités éducatives vietnamiennes ayant choisi de s'appuyer sur le CECR pour élaborer leur politique de rénovation des cursus de langues et afin de ne pas procéder à une simple transposition d'outils sans adaptation préalable, nous suggérons une mise en regard des spécificités de ces outils avec les traits saillants propres à la culture éducative asiatique.

Tout d'abord, il ne faut pas oublier que le PEL est porteur d'un discours politique euro-péo-centré et qu'il a pour mission première de promouvoir la consolidation de l'unité européenne et la citoyenneté européenne. En outre, les descripteurs précis organisés en une grille d'items combinant cinq compétences langagières sur six niveaux de progression sont le reflet d'une perspective très pragmatique, sous-tendue par une

approche actionnelle relativement peu répandue au Vietnam. Il est donc vraisemblable que les apprenants et les enseignants plus habitués à des pratiques d'évaluation/sanction qu'à une démarche d'auto-évaluation risquent de se sentir désemparés face à ce genre d'outils qui donne la primauté à la subjectivité. Parallèlement, l'adoption du PEPELF au Vietnam pour la formation initiale, voire continue des enseignants des langues dépendra largement des réponses apportées aux questions suivantes: quels sont les points communs et les différences essentielles entre l'enseignement des langues étrangères en Europe et au Vietnam ? Quel est le degré d'appropriation des documents de référence incontournables que sont le CECR et le PEL par les enseignants et les cadres éducatifs vietnamiens ? A quelle réalité locale renvoient les concepts-clés de méthodologie et culture d'enseignement-apprentissage qui sont au centre du PEPELF ?

Parallèlement, les particularités de la culture éducative asiatique peuvent constituer des facteurs de blocage à prendre en compte dès lors qu'il est question d'autonomisation de l'apprentissage. Le tableau général que nous proposons se veut l'illustration du large spectre que peut couvrir une comparaison des systèmes éducatifs orientaux et occidentaux. Il va sans dire qu'entre les deux extrêmes, l'hétérogénéité et la variabilité de chaque situation d'enseignement-apprentissage sont à prendre en compte dans le cadre d'études ciblées sur tel ou tel pays, tel ou tel type de cursus, etc.

De nombreuses études montrent que les politiques éducatives favorisent en Asie une pédagogie de l'exogène (*i.e.* marquée par l'imposition d'un savoir extérieur) *vs* une pédagogie de l'endogène en Europe (favorisant les « méthodes actives ») ; une prégnance de la norme *vs* une prise en compte des variations et de l'hétérogénéité ; une transmission magistrale des savoirs *vs* une co-construction des savoirs. En Asie, l'enseignement des langues privilégie plus volontiers l'écrit que l'oral comme en Europe. Les pratiques d'évaluation sont généralement plus sommatives que formatives. On note une centration sur l'acte d'enseignement plutôt que sur l'acte d'apprentissage et des interactions plutôt horizontales que verticales. La relation pédagogique est en Asie plutôt duelle (enseignant-enseigné) et frontale, alors qu'elle est en Europe plutôt triangulaire (enseignant-enseigné-enseigné) et collaborative (travail entre pairs). La classe de langue tend à être perçue comme un lieu d'application d'une méthodologie « idéale » alors qu'en Europe, elle est vue comme un lieu socialisé basé sur l'interaction. Enfin, la figure de l'enseignant asiatique en fait le « maître qui détient le savoir et le pouvoir » alors qu'il est plutôt en Europe un « facilitateur d'apprentissage ».

3. Comment les contextualiser ?

La commission « Français LV2 » a procédé à une adaptation du CECR au contexte spécifique du Vietnam qui pourrait être utilement étendue au PEL et au PEPELF. En effet, l'approche retenue par les experts qui consiste à bâtir le cursus pour les niveaux collège et lycée en privilégiant une approche par les compétences plutôt que par le contenu les a conduit à établir des « tableaux-cadre » listant pour chacune des 5 compétences définies par le CECR² et à chaque niveau de classe, les descripteurs détaillés (« être capable de: ») ainsi que des indications pour l'évaluation correspondant aux standards requis. Ce « *travail rigoureux d'adaptation* » et les contraintes liées à

² Compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, interaction orale, production orale en continu, production écrite.

l'enseignement du français au Vietnam (place prédominante donnée au manuel comme support, faible exposition des apprenants à la langue cible, évaluation centrée sur l'écrit) ont amené « *l'équipe à prévoir des niveaux intermédiaires: A1 et A1+, A2 et A2+* » (Tran Thi, M.Y., 2009).

Dans ce cadre, et en suivant l'exemple de nombreux pays³, nous sommes persuadée que l'adaptation du PEL constituerait un formidable outil d'accompagnement à la réforme en cours. En règle générale, la contextualisation se fait par la transformation du « passeport des langues » et notamment la partie auto-évaluative. L'examen de divers PEL montrent que les concepteurs ont utilisé des termes et/ou des icones graphiques adaptés aux différents niveaux d'apprentissage pour les compétences ciblées ainsi qu'une échelle de notation particulière (1 à 6 par ordre croissant du plus difficile au plus facile ; mentions 'je peux le faire sans difficulté/facilement/avec facilité ; ☹, ☺, ☺, etc.).

Compte tenu de sa nouveauté, nous disposons de moins de recul pour ce qui est de la transposition du PEPELF en et hors Europe. Il n'en reste pas moins que la contextualisation de cet outil est évoquée en préambule dans le « European Profile for Language Teacher Education », document qui servira de base à la conception du portfolio pour les enseignants: il s'agit bien d'un « *cadre de référence que les autorités éducatives et les formateurs d'enseignants pourront adapter aux programmes existants et à leurs besoins* » (Newby et Grenfell, 2007, p. 3). En outre, la structure même de ce portfolio est indissociable d'un processus de transposition: tout est en effet axé sur une démarche d'auto-évaluation portant sur les domaines dans lesquels les enseignants vont prendre conscience des connaissances et compétences requises dans l'exercice du métier qu'ils exercent dans des conditions propres à leur environnement socio-éducatif. Il faut donc éviter de tomber dans le piège qui consisterait à adopter purement et simplement cet outil en se contentant de traduire les 193 descripteurs en vietnamien...

Perspectives conclusives

En guise de conclusion provisoire, nous souhaitons souligner que le CECR et ces deux portfolios constituent des apports d'autant plus précieux à toute réforme éducative que leur appropriation par les acteurs locaux peut réellement avoir lieu. En d'autres termes, il semble indispensable qu'après validation par les autorités éducatives, une formation des enseignants à ce type d'outils soit mise en place, qui fasse la part belle à la réflexivité. Comme nous l'avons expérimenté ailleurs, des actions combinant par exemple sessions de réflexion théorique sur certains concepts-clés issus du courant socio-constructiviste (interaction, médiation, étayage, etc.) et ateliers d'analyse de pratique peuvent sans nul doute permettre une exploitation pertinente de ces outils et, *in fine*, un enrichissement personnel des acteurs concernés.

BIBLIOGRAPHIE

³ Plus de 90 modèles imprimés actuellement validés par le Conseil de l'Europe au sein de 28 Etats-membres, sans compter les versions électroniques de « e-portfolio ».

- **Centre européen pour les langues vivantes.** (2007). *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale*, disponible sur: <http://www.coe.int>.
- **Conseil de l'Europe.** (2000). *Passeport de langue, portfolio européen des langues*. Disponible sur http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/Pass_2spr.pdf
- **Conseil de l'Europe, Division des politiques linguistiques.** (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris: Didier.
- **Coste, D.** (2007). « *Contextualiser les utilisations du CECR* », rapport du Forum intergouvernemental sur les politiques linguistiques, Strasbourg, 6-8 février 2007. Disponible sur: www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/SourceForum07/D-Coste_Contextualise_FR.doc
- **Little, D.** (coord.). (2007). *Préparer les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues*. Graz: Centre européen pour les langues vivantes/Conseil de l'Europe.
- **Newby, D. ; Grenfell, D.** (2007). *European Profile for Language Teacher Education*. University of Southampton.
- Disponible sur: www.semlang.eu/Telechargement/kelly_report.pdf
- **Tran Thi, M.Y.** (2009). *L'utilisation contextualisée du CECR dans la conception du curriculum de l'enseignement d'une deuxième langue. Cas du Vietnam*. Actes du colloque de Kyoto « La contextualisation de l'enseignement des langues étrangères », avril 2009 (à paraître).